

Motion 2581

pour la mise en place d'un projet-pilote sur l'horaire continu dans les établissements scolaires de l'école primaire

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le grand succès de l'école des Eaux-Vives, qui applique l'horaire dit continu ;
- le besoin de repenser les horaires scolaires, afin que le rythme favorise l'apprentissage des élèves ;
- la nécessité de tenir compte des contraintes qu'implique le monde professionnel des parents à notre époque,

invite le Conseil d'Etat

- à analyser l'expérience d'horaire continu mis en place à l'école des Eaux-Vives, afin de déterminer quel horaire continu serait le plus approprié ;
- sur la base de cette analyse et en collaboration avec l'Association des communes genevoises, à offrir la possibilité aux écoles primaires qui le souhaitent de mettre en place un tel horaire.